



Au bout du fil !

La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas

AVRIL 2012 – BULLETIN N° 4

EXPLOITÉS SANS FRONTIÈRE !

Du 2 au 4 avril 2012, s'est tenu à Saint-Denis (93) le premier colloque international sur les centres d'appels organisé par la CGT et SUD.

Ces 3 jours de débat sur les conditions du travail sur les centres d'appels dans le monde ont su démontrer que les mêmes effets (productivité intensive, contrôles permanents, perte d'identité et d'autonomie, etc.) produisent les mêmes effets, quelque soit le pays où les centres de relations clients sont implantés.

La seule constante, les atteintes aux droits des salarié-e-s se réduisent lorsque ceux-ci s'organisent en syndicat, et défendent en commun leurs intérêts.

C'est donc fort de ce constat que ce colloque s'est conclu par la déclaration suivante :

« Déclaration commune des organisations syndicales présentes au colloque international des centres d'appels réunies entre le 2 et 4 avril à Paris.

Nos patrons mondialisent la précarité, les méthodes de management et l'exploitation des travailleuses et des travailleurs, nous avons construit un réseau international des centres d'appels pour la défendre ensemble nos intérêts communs, les salaires, les conditions de travail et les libertés syndicales.

L'activité des centres d'appels est importante dans l'activité économique et sociale de nos pays mais comme nous l'écrivions déjà au Forum Social Mondial de Dakar « Plutôt que de parler de croissance nous voulons parler de développement et plutôt que de parler de création de valeur nous voulons obtenir une autre répartition des richesses. Nous voulons que ces richesses créées dans nos pays reviennent là où elles ont été produites par le travail et ne repartent pas enrichir les actionnaires des multinationales qui nous emploient. »

Nous refusons le dumping social ! Nous réclamons un travail de qualité pour le public exercé dans la dignité, le respect de nos identités. Nous revendiquons des conditions et une organisation du travail respectueuse des humains, des salaires qui nous permettent de vivre et faire vivre nos familles quel que soit le pays ou le territoire dans lequel nous travaillons.

La tenue de ce colloque les 2,3 et avril a été un moment clé d'échanges et d'expériences entre les salarié-e-s des centres d'appels de tous les pays qui ne doit pas être sans lendemain.

Face à des employeurs organisés à l'échelle de la planète, les organisations soussignées s'emploieront à constituer un réseau d'échanges pour :

- Réaliser une cartographie des entreprises (capitales filiales, présence syndicale et des contrats qui y sont exploités).
- Continuer la mutualisation

des informations concernant les conditions de travail dans les centres d'appels.

- Etre présent au prochain Forum Social Mondial qui devrait avoir lieu à Tunis. Nous y tiendrons une grande réunion des salarié-e-s des centres d'appels dans la suite de notre colloque.

En ce qui concerne les libertés syndicales nous avons pu constater que le chemin était long pour que chaque salarié-e à travers le monde puisse s'exprimer et défendre ses droits librement. Dans ce cadre, nous allons renforcer notre coopération en systématisant l'envoi de communiqué de presse ou de fax de dénonciation de ces méthodes dignes d'un autre âge. Nous saisissons aussi les maisons mères des multinationales qui ne respectent pas ce droit élémentaire, ainsi que les donneurs d'ordres que ce soit via leur direction mais aussi par les instances représentatives du personnel. »

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- ☐ Employé ☐ Technicien ☐ Agent de maîtrise
☐ Cadre ☐ Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.